Le Quotidien

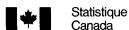
Statistique Canada

Le jeudi 23 juillet 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Nouveaux produits	8
Livraisons des principales céréales, juin 2009	7
Estimations de la croissance de la productivité multifactorielle, 2008	6
Statistiques sur le broyage, juin 2009	6
Indice des prix des produits agricoles, mai 2009	5
Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2008 En 2008, 571 800 personnes sans emploi avaient cotisé au programme d'assurance-emploi et avaient un motif valable de cessation d'emploi. De ce nombre, 82,2 % avaient accumulé assez d'heures de travail pour toucher des prestations régulières d'assurance-emploi.	2





Communiqués

Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi

2008

En 2008, 571 800 personnes sans emploi avaient cotisé au programme d'assurance-emploi et avaient un motif valable de cessation d'emploi. De ce nombre, 82,2 % étaient admissibles à recevoir des prestations régulières d'assurance-emploi parce qu'elles avaient accumulé assez d'heures de travail, ce qui n'était pas le cas des 17,8 % restants.

Régime d'assurance-emploi, couverture et admissibilité de la population en chômage

_	2008				
	% nombre	des personnes en chômage			
Personnes en					
chômage ¹	1 094 600	100,0			
Cotisants	767 100	70,1			
Non cotisants	327 500	29,9			
Personnes potentiellement					
admissibles ²	571 800	52,2			
Personnes non potentiellement		,			
admissibles	522 800	47,8			
Personnes admissibles					
en proportion des					
chômeurs qui ont					
cotisé au régime					
d'assurance-emploi					
et dont la cessation					
d'emploi répondait					
aux critères du					
régime ³	469 700	82,2			
rogiino	100 700	02,2			

- Nombre moyen de chômeurs pour les mois de mars, de juin, d'octobre et de décembre.
- 2. Cotisants à l'assurance-emploi ayant un motif valable de cessation d'emploi.
- Cotisants à l'assurance-emploi ayant un motif valable de cessation d'emploi et assez d'heures de travail pour avoir droit aux prestations.

Le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations régulières varie d'une région à l'autre du Canada, soit de 420 à 700 heures, selon le taux de chômage de la région. Plus le taux de chômage est élevé, moins le nombre d'heures requises pour avoir droit aux prestations le sera.

Les 571 800 personnes sans emploi qui ont contribué au programme d'assurance-emploi et qui avaient un motif valable de cessation d'emploi sont considérées comme «potentiellement admissibles» aux prestations régulières de l'assurance-emploi. Cela représente 52,2 % des 1,1 million de chômeurs canadiens.

Les 47,8 % chômeurs restants étaient «non potentiellement admissibles» pour diverses raisons. La

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi fournit de l'information sur la couverture du régime d'assurance-emploi. Elle brosse un tableau des personnes qui ont accès aux prestations d'assurance-emploi et de celles qui n'y ont pas accès. Cette enquête traite également des prestations de maternité, des prestations parentales et des prestations d'adoption.

Pour être potentiellement admissibles à recevoir des prestations régulières, les personnes sans emploi doivent avoir cotisé au programme d'assurance-emploi et doivent respecter les critères de cessation d'emploi. Parmi les motifs de cessation d'emploi jugés non valables figurent le départ volontaire d'un emploi (y compris pour faire des études), la maladie ou l'invalidité, la grossesse, d'autres raisons d'ordre familial, l'insatisfaction à l'égard de l'emploi et la retraite. Les cotisants au programme qui ont un motif valable de cessation d'emploi et qui ont accumulé assez d'heures de travail ont droit aux prestations régulières d'assurance-emploi.

L'enquête est menée auprès d'un sous-échantillon des répondants de l'Enquête sur la population active (EPA) quatre fois par année, soit en avril, en juillet, en novembre et en janvier. Les répondants doivent répondre à des questions sur leur situation durant la semaine de référence de l'EPA du mois précédant l'interview (mars, juin, octobre et décembre respectivement).

En 2008, l'échantillon total comptait 11 673 personnes, soit des chômeurs (tels qu'ils sont définis dans l'EPA) et d'autres personnes qui, compte tenu de leur situation récente sur le marché du travail, pourraient être admissibles au programme d'assurance-emploi. Cet échantillon comprenait 2 005 répondants en chômage au cours de la semaine de référence de l'EPA. Par ailleurs, 1 245 femmes ayant un enfant de moins de un an ont été interviewées.

L'enquête est réalisée pour le compte de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

principale raison évoquée était l'absence d'un emploi rémunéré au cours des 12 mois précédant la période de chômage. Ce groupe représentait un peu plus du quart des chômeurs, soit 25,5 %. Une proportion supplémentaire de 17,9 % des chômeurs avaient quitté leur emploi pour un motif de départ jugé non valable par le programme d'assurance-emploi.

Prestations de maternité et prestations parentales

Dans l'ensemble du pays, le nombre de mères d'un enfant de un an ou moins a augmenté de 2,6 % pour atteindre près de 387 000 en 2008. Plus des trois quarts (77,0 %) de ces femmes avaient un emploi assurable, tandis que 23,0 % n'en avaient pas. Plus de la moitié de ces dernières n'avaient pas travaillé au cours des deux années précédentes.

Dans l'ensemble, 88,1 % des mères occupant un emploi assurable ont touché des prestations de maternité ou des prestations parentales au cours de leur grossesse ou après la naissance ou l'adoption de leur enfant.

Ces prestations provenaient du programme d'assurance-emploi ou du Régime d'assurance parentale du Québec (RAPQ). Un peu plus des deux tiers (67,8 %) des mères ont touché des prestations, soit une proportion qui est demeurée relativement stable de 2003 à 2008.

Le RAPQ, entré en vigueur en 2006, a continué d'avoir une incidence importante sur le nombre de pères qui ont demandé des prestations parentales ou qui avaient l'intention de le faire, ce qui comprend les congés s'appliquant exclusivement aux pères. La proportion de pères au Québec ayant pris un congé parental ou ayant l'intention de le faire a presque triplé depuis l'entrée en vigueur du régime.

À l'échelle du pays, la proportion des pères qui ont pris un congé parental ou qui avaient l'intention de le faire a augmenté, passant de 26,8 % en 2007 à 28,2 % en 2008. En 2005, 15,0 % des pères avaient demandé un congé parental.

Cette augmentation reflète principalement la tendance au Québec. En 2008, 74,9 % des pères québécois se sont prévalus du régime, comparativement à 73,6 % en 2007. En 2005, 27,8 % de ces hommes avaient pris un congé parental, soit avant l'entrée en vigueur du régime.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4428.

Pour commander des totalisations personnalisées, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-3321 ou composez sans frais 1-800-461-9050 (des@statcan.gc.ca), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur: 613-951-4527.

Régime d'assurance-emploi, couverture et admissibilité de la population en chômage

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
	milliers						
Personnes en chômage ¹	1 224	1 188	1 123	1 039	1 030	1 095	
_			%				
Cotisants	70,9	68,6	68,6	68,0	70,0	70,1	
Non cotisants	29,1	31,4	31,4	32,0	30,0	29,9	
Personnes potentiellement admissibles	57,1	53,5	55,2	52,6	54,3	52,2	
Ayant reçu ou qui recevront des prestations							
d'assurance-emploi	44,8	40,9	43,3	40,3	41,0	39,7	
N'ayant pas reçu de prestations, mais y étant							
admissibles ²	3,2	2,2 ^E	2,7 ^E	3,1 ^E	3,7	3,2 ^E	
N'ayant pas accumulé suffisamment d'heures de	-,	,	,	-,	-,	-,	
travail pour être admissibles à recevoir des							
prestations	9,1	10,5	9,2	9,1	9,6	9,3	
Personnes non potentiellement admissibles	42,9	46,5	44,8	47,4	45,7	47,8	
Ayant quitté leur emploi pour un motif non valable	13,9	15,1	13,4	15,4	15,7	17,9	
N'ayant pas un emploi assurable	5,1	5,7	5,4	5,7	5,2	4,3 ^E	
N'ayant pas travaillé au cours des 12 mois	-,.	-,-	-, .	-,.	-,-	.,-	
précédents	23,9	25,7	26,0	26,3	24,8	25,5	
Personnes admissibles en proportion des	20,0	20,.	20,0	20,0	2.,0	20,0	
chômeurs qui ont cotisé au régime							
d'assurance-emploi et dont la cessation							
d'emploi répondait aux critères du régime	84.0	80,4	83,4	82,7	82,3	82,2	
u empioi repondan aux criteres du regime	04,0	00,4	03,4	02,1	02,3	02,2	

E à utiliser avec prudence

Nombre moyen de chômeurs pour les mois de mars, de juin, d'octobre et de décembre.

^{2.} En fonction du nombre d'heures travaillées.

Couverture et admissibilité des mères aux prestations de maternité ou aux prestations parentales

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
	nombre						
Mères ayant un enfant de 12 mois ou moins	326 800	350 200	376 000	364 800	376 800	386 900	
_			%				
Ayant un emploi assurable Ayant reçu des prestations de maternité ou des	74,3	74,3	75,0	76,5	77,2	77,0	
prestation parentales	64,7	65,9	64,2	63,9	66,3	67,8	
Du programme d'assurance-emploi				52,2	45,8	47,3	
Du Régime québécois d'assurance parentale N'ayant pas reçu de prestations de maternité ou				11,7	20,5	20,5	
de prestations parentales	9,6 ^E	8,4	10,8	12,7	10,9	9,2	
Sans emploi assurable N'ayant pas travaillé au cours des deux dernières	25,7	25,7	25,0	23,5	22,8	23,0	
années	16,0	16,6	12,7	14,7	14,6	15,5	
Autres (y compris les travailleurs autonomes) ¹	9,6	9,1 ^E	12,3 ^E	8,8 ^E	8,2 ^E	7,5 ^l	

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

1. Contrairement au programme d'assurance-emploi, dans le Régime québécois d'assurance parentale, les travailleurs autonomes sont admissibles.

Indice des prix des produits agricoles Mai 2009

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles se sont repliés de 4,8 % en mai par rapport à mai l'année précédente, la baisse de l'indice des cultures ayant annulé l'augmentation de l'indice total du bétail et des produits d'origine animale.

Les prix que les producteurs ont reçus en mai pour les cultures ont diminué de 14,4 % par rapport à mai 2008. Les prix à la hausse des pommes de terre, des fruits et des légumes n'ont pas réussi à compenser le recul des prix des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales. Les stocks totaux au Canada pour toutes les principales céréales et tous les principaux oléagineux ont enregistré une augmentation au premier trimestre de 2009 par rapport au même trimestre en 2008, et ce, à la suite d'une forte production en 2008.

Les prix que les producteurs ont reçus en mai pour le bétail et les produits d'origine animale ont affiché une croissance de 2,0 % par rapport à mai 2008, poursuivant la hausse des prix d'une année à l'autre observée depuis juin 2008. Des augmentations ont été enregistrées pour tous les produits agricoles sauf pour les porcs et les oeufs. Les prix à la hausse des bovins ont été soutenus par une diminution des coûts des intrants et par une réduction des stocks.

D'un mois à l'autre, l'indice total a régressé, passant de 118,4 (1997=100) en avril à 117,8 en mai.

L'indice total des cultures s'est accru de 1,5 % en mai par rapport à l'indice inscrit en avril, les oléagineux et les pommes de terre ayant enregistré des augmentations. Les conditions météorologiques dans l'Ouest canadien ont eu une incidence sur la croissance des cultures et ont amené certains producteurs à retarder l'ensemencement.

En mai, l'indice de l'ensemble du bétail et des produits d'origine animale s'est établi à 107,7, en baisse

par rapport à l'indice de 111,4 inscrit en avril. Des diminutions ont été enregistrées pour tous les produits agricoles, exception faite des produits laitiers. L'indice des porcs a fléchi de 8,3 %, ayant subi une deuxième diminution consécutive d'un mois à l'autre depuis juillet 2008. Les prix des porcs ont été touchés par le virus H1N1 et par les restrictions frontalières visant le porc nord-américain.

Nota: Le taux de croissance de l'indice des prix des produits agricoles (IPPA) total ne constitue pas une moyenne pondérée des taux de croissance de ses composantes des cultures et du bétail. Le taux de croissance de l'IPPA total est le résultat d'une moyenne pondérée des indices des composantes au moyen d'un ensemble différent de pondérations au cours de mois consécutifs. Le taux de croissance de l'IPPA composite peut donc se situer à l'extérieur du taux de croissance des composantes.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 002-0021 et 002-0022.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5040.

Le numéro de mai 2009 de la publication *Indice* des prix des produits agricoles, vol. 9, nº 5 (21-007-X, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Tous les sujets*, choisissez *Agriculture*.

Pour commander des données ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marie-Josée Robichaud au 613-951-7695 (marie-josee.robichaud@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture. Télécopieur : 613-951-3868. □

Indice des prix des produits agricoles

	Mai	Avril	Mai	Mai	Avril	
	2008 ^r	2009 ^r	2009 ^p	2008	à	
				à	mai	
				mai	2009	
				2009		
	(1	997=100)		variation en %		
Indice des prix des produits agricoles	123,7	118,4	117,8	-4,8	-0,5	
Cultures	150,0	126,5	128,4	-14,4	1,5	
Céréales	187,1	118,8	118,2	-36,8	-0,5	
Oléagineux	148,0	120,9	123,9	-16,3	2,5	
Cultures spéciales	198,7	170,7	169,9	-14,5	-0,5	
Fruits	130,6	154,5	148,7	13,9	-3,8	
Légumes	114,6	122,2	122,0	6,5	-0,2	
Pommes de terre	133,2	182,8	190,1	42,7	4,0	
Bétail et produits d'origine animale	105,6	111,4	107,7	2,0	-3,3	
Bovins et veaux	99,9	111,4	104,0	4,1	-6,6	
Porcs	76,5	79,2	72,6	-5,1	-8,3	
Volaille	112,2	116,0	115,7	3,1	-0,3	
Oeufs	106,8	103,4	102,3	-4,2	-1,1	
Produits laitiers	138,5	140,2	144,3	4,2	2,9	

r révisé

Statistiques sur le broyage

Juin 2009

Les triturateurs ont broyé 334 646 tonnes métriques de canola en juin. La production d'huile s'est chiffrée à 144 342 tonnes métriques en juin, tandis que celle de tourteaux a atteint 194 272 tonnes métriques.

Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3404.

Le numéro de juin 2009 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-X, gratuite) paraîtra en août.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture.

Estimations de la croissance de la productivité multifactorielle 2008

Il est maintenant possible de consulter les estimations de 2008 sur la croissance de la productivité multifactorielle pour le secteur canadien des entreprises et ses principaux sous-secteurs. Les données portent sur la productivité multifactorielle, la valeur ajoutée, le facteur capital et le facteur travail dans l'ensemble du secteur des entreprises et des principaux sous-secteurs.

Ces données rendent compte des révisions apportées aux investissements et au produit intérieur brut de 2005 à 2008, qui ont été diffusées dans *Le Quotidien* du 1^{er} juin 2009, et des révisions des heures travaillées pour les quatre dernières années, lesquelles ont été publiées dans *Le Quotidien* du 16 juin 2009.

Nota : Les mesures de la productivité multifactorielle qu'utilise Statistique Canada sont dérivées d'un cadre de comptabilité de la croissance qui permet aux analystes d'isoler les effets des augmentations de l'intensité du capital et du relèvement des compétences sur la croissance de la productivité du travail.

p provisoire

La part résiduelle de la croissance de la productivité du travail qui n'est pas attribuable à une plus forte intensité du capital et au relèvement des compétences est appelée «la croissance de la productivité multifactorielle». Elle mesure l'efficacité avec laquelle le capital et le travail sont utilisés dans l'activité de production. La croissance dans ce domaine est souvent associée au progrès technologique, aux changements organisationnels et aux économies d'échelle.

Données stockées dans CANSIM: tableau 383-0021.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1402.

Une description de la méthode de dérivation des mesures de productivité est offerte dans le «Guide de l'utilisateur pour le Programme annuel de la productivité multifactorielle de Statistique Canada», qui fait partie de *La revue canadienne de productivité* (15-206-X2007014, gratuite), ainsi que dans la publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens : Base de données sur la productivité industrielle*, vol. 7, n° 5 (13-605-X, gratuite), laquelle est accessible à partir du module *Études analytiques* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au 613-951-8588, Division de l'analyse économique.

Livraisons des principales céréales Juin 2009

Il est maintenant possible de consulter les données de juin sur les livraisons des principales céréales.

Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3403, 3404, 3443 et 5046.

Le numéro de juin 2009 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-X, gratuite) paraîtra en août.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture.

Nouveaux produits

Indice des prix des produits agricoles, mai 2009, vol. 9. nº 5

Numéro au catalogue : 21-007-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Commerce de détail, mai 2009, vol. 81, nº 5 Numéro au catalogue : 63-005-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit) Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

Le titre
 Le numéro au catalogue
 Le numéro de l'édition
 Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : 1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le : 1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : 1-877-287-4369

Pour un changement d'adresse ou pour connaître

l'état de votre compte, composez le : 1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page Nos produits et services, sous Parcourir les publications Internet, choisissez Payantes.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.gc.ca.* Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.gc.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherch, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.